



Nombre de membres :

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 25 septembre 2015

Date d'affichage : le 25 septembre 2015

Le premier octobre deux mille quinze, sur convocation en date du vingt cinq septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques Dalibert, Maire.

Présents : André Gauthier, Angélique Duval-Hochet, René Leyoudec, Soizic Leroux, Michel Guillard, Nathalie Flauraud, Michel Gilquin, Anne-Cécile Segaud, Jean-Claude Bonhomme, Cécile Defebvre, Adeline Deschamps, Ludovic Fouquet, Jean Gonnord, Magali Girard, Vincent Guichard, Daniel Lecomte, Emmanuel Lemercier.

Pouvoirs : Monsieur Alain Gail donne pouvoir à René Leyoudec  
Monsieur Françoise Bouttefort donne pouvoir à André Gauthier  
Madame Sandra Puillandre donne pouvoir à Michel Guillard  
Madame Elodie Sabathier donne pouvoir à Emmanuel Lemercier  
Madame Virginie Rolland donne pouvoir à Jean Gonnord

Madame Soizic Leroux est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.21.21-

**Objet : REVISION DES 3 PLU – Attribution du marché de groupement de commandes**

Par délibération en date du 24 juin 2015, le Conseil Municipal a autorisé le lancement du marché de révision du PLU en groupement de commande avec les communes de Campbon et de Lavau sur Loire.

L'appel d'offre a été publié dans la presse le 11 juillet 2015. Six offres ont été reçues lors de la Commission d'ouverture des plis, le 31 août. La Commission d'Appel d'Offre réunie le 11 septembre, a retenu trois candidats les mieux-disant : A4PLUSA, OUEST AMENAGEMENT, CITTANOVA.

La séance d'audition des candidats a eu lieu le 17 septembre 2015.

La Commission d'Appel d'Offre réunie le 25 septembre 2015 a choisi le cabinet CITTA NOVA, pour un montant de 108 089,70 € HT dont 42 961,40 € HT pour notre commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de bien vouloir valider le montant du marché pour 42 961,40 € et l'autoriser à demander les subventions nécessaires.

Fait à La Chapelle-Launay  
Le 5 octobre 2015

Le Maire  
Jacques DALIBERT

Accusé de réception en préfecture  
044-214400335-20151001-DE-2015-0011-10-  
DE  
Date de télétransmission : 09/10/2015  
Date de réception préfecture : 09/10/2015